

Évolution de la PPRS : vers une Prime de Participation aux Résultats Sublimés ou une Prime de Prise de Responsabilité Servile ?

La direction de l'INRIA soumet au vote du CTP du 1^{er} février son nouveau système d'attribution des primes PPRS. Vous avez été nombreux à signer la pétition qui disait notamment « non à la mise en oeuvre de toute prime sur objectifs ».

Votre mobilisation a permis d'obtenir **quelques avancées** : une part "assurance" explicite, qui garantit le maintien de la PPRS 2009 et un suivi personnalisé annoncé pour les personnels aux résultats jugés insuffisants... Reste bien sûr à voir comment cela se concrétisera réellement.

Cependant **de graves problèmes subsistent** malgré plusieurs réunions avec la DRH de l'INRIA.

Les **3 organisations syndicales de l'INRIA ont fait des propositions communes** qui ont, pour la plupart, été repoussées au cours de ces réunions qui tenaient plus de la consultation que de la concertation !

Nous avons demandé...	La direction a décidé
Que la part contribution liée aux objectifs n'excede pas 6% de la part fixe et étions prêt à négocier 10%	Une part contribution qui varie entre 20% et 50% de la part fixe suivant les corps constituant ainsi une véritable prime d'allégeance
Un système simple à mettre en oeuvre	La création des niveaux intermédiaires à l'intérieur des corps AI, IE2 et IR2
Que soient réduits à 3 les niveaux de contribution	Le maintien de 4 niveaux
Que le niveau 1 (insuffisant) ne concerne au maximum que 5% des agents	Que jusqu'à 15% des agents pourront avoir le niveau 1 alors qu'elle plafonne le nombre d'agents pouvant avoir le niveau 3
La réduction des paliers entre les niveaux 2 et 3 et entre les niveaux 3 et 4	Un écart de 60% entre le niveau 2 et le niveau 3 et de 100% entre le 2 et le 4
La transparence totale (affichage, comme pour les CAP, de la part fonction et contribution de chaque agent)	Une transparence qui ne s'applique qu'à des critères qui de plus ne sont pas définis
D'avantage d'équité, notamment à l'intérieur d'un corps : dans un même corps, un montant unique par niveau, de la part contribution.	Une augmentation des écarts entre les primes AJT et IR et des écarts injustifiables entre les primes de contribution d'un même corps

Nous jugeons inacceptable pour tous :

- **une part très élevée de rémunération variable liée aux objectifs** : comment ne pas voir là une source de conflits potentiels dans les services, de pressions de plus en plus importantes, et la destruction de tout esprit de travail collectif ?

- **un système qui reste inéquitable** : comment parler d'équité au vu des écarts énormes au sein d'un même corps pour la part contribution ?

- **un système pervers** : comment éviter que l'attribution d'un grade intermédiaire, sur proposition du chef de service et selon des critères subjectifs, ne constitue un pré-tri pour les promotions au choix et pour les concours internes ?

- **une prétendue objectivité des critères qui masque mal un appel à l'allégeance** : comment définir objectivement « de réels efforts » ou « une mobilisation aux objectifs de l'institut » ?

Nous dénonçons une mise en oeuvre difficile pour les « *managers de proximité* » :

- comment vont-ils pouvoir effectuer puis appliquer une classification très fine entre agents d'un même service ?

- comment vont-ils entretenir la dynamique et la cohésion de leurs équipes, en évitant l'individualisme, alors que l'entretien annuel d'activités et d'évolution de carrières est transformé en entretien annuel d'évaluation des compétences ?

- comment expliqueront-ils à leurs agents qu'ils savent mériter une part contribution de niveau 3, qu'ils n'auront qu'une part de niveau 2 ? À part le refrain: « *malheureusement, l'enveloppe étant limitée, on ne peut pas donner à tous* »

NON à une rémunération liée à une évaluation sur objectifs exacerbant la compétition entre les ITA.

OUI à de véritables revalorisations de salaires et de carrières.

Faute d'évolutions notables, les représentants des personnels diront non à ce nouveau dispositif lors du CTP du 1^{er} février

Montrez votre opposition lors des assemblées générales dans les centres !